

L'ORÉAL



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité	4
1.1	Le Groupe consolidé	4
1.2	Information sectorielle	5
1.3	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	8
1.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	9
1.5	Perspectives	9
2	Comptes consolidés semestriels résumés 2024	10
2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	11
2.2	État du résultat global consolidé	12
2.3	Bilans consolidés comparés	13
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres	14
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	16
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	17
3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024	34
4	Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2024	35

L'ORÉAL

Rapport financier semestriel

au 30 juin 2024

Situation semestrielle au 30 juin 2024

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2024 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

1

Rapport semestriel d'activité

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. Le Groupe consolidé

Sur les six premiers mois, le **chiffre d'affaires s'élève à 22,12 milliards d'euros**, en hausse de + 7,5 % en publié.

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, le chiffre d'affaires progresse de + 7,3 %.

L'effet net de changement de structure est de + 2,5 %.

La croissance à taux de change constants ressort à + 9,8 %.

À fin juin 2024, les effets monétaires ont eu un impact négatif de - 2,3 %. En extrapolant les cours de change au 30 juin 2024, c'est-à-dire avec 1 € = 1,0700 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ - 1,1 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2024.

Les **frais financiers** s'élèvent à 131,0 millions d'euros.

Les **dividendes de Sanofi** s'élèvent à 444,5 millions d'euros.

L'**impôt sur les résultats hors éléments non récurrents** s'établit à 1 163,9 millions d'euros, soit un taux de 23,7 %.

Le **résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe**⁽¹⁾, ressort à 3 744,6 millions d'euros.

Le **Bénéfice Net Par Action**⁽²⁾, à 6,98 euros est en augmentation de + 3,7 % par rapport au premier semestre 2023.

Les éléments non récurrents s'élèvent à 89,0 millions net d'impôts.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La **marge brute**, à 16 552,1 millions d'euros, ressort à 74,8 % du chiffre d'affaires à comparer à 74,3 %, soit une augmentation de 50 points de base par rapport au premier semestre 2023.

Les **frais de Recherche & Innovation**, à 3,0 % du chiffre d'affaires, s'élèvent à 667,3 millions euros.

Les **frais publi-promotionnels** s'élèvent à 7 109,1 millions d'euros, ressortant à 32,1 % du chiffre d'affaires, soit en diminution de 40 points de base.

Les **frais commerciaux et administratifs**, à 18,9 % du chiffre d'affaires, sont en progression de 80 points de base.

Au total, le **résultat d'exploitation** s'établit à 4 599,1 millions d'euros, en hausse de + 8,0 %, et ressort à 20,8 % du chiffre d'affaires, en progression de 10 points de base par rapport au premier semestre 2023.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La **marge brute d'autofinancement** s'élève à 4 514 millions d'euros, en augmentation de + 3,1 %.

La variation du **besoin en fonds de roulement** ressort à - 1 745 millions d'euros.

Les **investissements**, à 781 millions d'euros, représentent 3,5 % du chiffre d'affaires.

Le **cash-flow opérationnel**⁽³⁾ s'élève à 1 987 millions d'euros, contre 2 097 millions d'euros à fin juin 2023.

Au 30 juin 2024, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 1 895 millions d'euros, la **dette nette** s'établit à 6 459 millions d'euros.

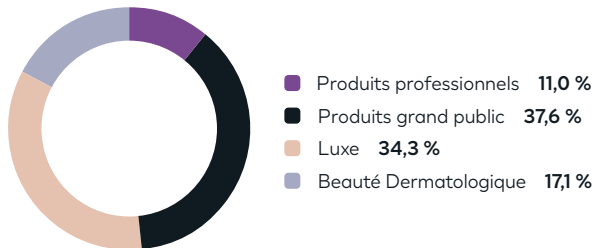
(1) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(2) Résultat net dilué par action, hors éléments non récurrents part du Groupe.

(3) Cash-flow opérationnel = Marge brute d'autofinancement + variation du besoin en fonds de roulement - investissements.

1.2. Information sectorielle

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division



La Division des Produits Professionnels enregistre une croissance soutenue de + 5,7 % à données comparables et de + 4,9 % à données publiées.

Les Produits Professionnels progressent dans toutes les Zones géographiques : dans les marchés développés, en Asie du Nord y compris en Chine, ainsi que dans les marchés émergents notamment le GCC ⁽¹⁾ et l'Amérique latine. La Division surperforme ainsi le marché mondial des produits professionnels.

La Division continue de se développer grâce à sa stratégie omnicanale, avec une forte accélération en e-commerce et en distribution sélective.

Sur le marché dynamique du soin du cheveu, la croissance est soutenue par les lancements de nouveaux produits : *Première* de *Kérastase* connaît un excellent démarrage ; *Absolut Repair Molecular* de *L'Oréal Professionnel* poursuit son déploiement avec succès ; *Redken* bénéficie du succès continu d'*Acidic Bonding Concentrate* et des débuts prometteurs d'*Acidic Color Gloss*. En coloration, *Shades EQ* de *Redken*, *iNOA*, ainsi que *Dia Color* de *L'Oréal Professionnel* maintiennent leur dynamique de croissance.

Au second semestre, la Division entend tirer parti du marché des appareils capillaires avec le lancement d'*AirLight Pro*, un sèche-cheveux révolutionnaire de *L'Oréal Professionnel*, et ainsi confirmer son engagement à proposer des technologies de pointe et des innovations au secteur du soin du cheveu professionnel.

La Division Produits Grand Public réalise une forte croissance de + 8,9 % à données comparables et de + 8,3 % à données publiées.

La performance du premier semestre conforte la stratégie de démocratisation et de premiumisation de la Division, portée par une forte contribution en valeur (prix et mix), tout en maintenant une contribution positive en volume.

La croissance est tirée par des performances particulièrement solides en Europe et dans les marchés émergents, notamment au Brésil, au Mexique et en Inde.

Toutes les marques phares progressent fortement. La performance la plus remarquable est celle de *L'Oréal Paris*, première marque mondiale de beauté, qui poursuit sa croissance à deux chiffres.

Toutes les catégories restent dynamiques, portées par de puissantes innovations et activations. Le soin du cheveu se distingue, poursuivant sa stratégie de premiumisation :

L'Oréal Paris se positionne en tête avec le succès remarquable d'*Elsève Glycolic Gloss*. Le maquillage enregistre une croissance à deux chiffres grâce à de nouveaux lancements tels que le mascara *Panorama* de *L'Oréal Paris*, le gloss *Duck Plump* de *NYX Professional Makeup* et le blush *Sunkisser* de *Maybelline New York*. Le soin de la peau reste très dynamique, avec *Garnier* qui démocratise l'usage quotidien des fluides Anti-UV, *L'Oréal Paris* qui lance *Bright Reveal*, une avancée scientifique majeure permettant de réduire l'apparence des taches, et *Mixa* qui poursuit avec succès son expansion en Europe.

L'Oréal Luxe affiche une croissance de + 2,3 % à données comparables – accélérant au deuxième trimestre 2024 – et de + 4,0 % à données publiées.

La croissance est forte en Europe et à deux chiffres en Amérique du Nord ainsi que dans les marchés émergents ; *L'Oréal Luxe* surperforme le marché de la beauté de luxe en agrégé dans ces trois régions. En Chine continentale, la Division continue de gagner des parts de marché dans un marché négatif ; le Travel Retail en Asie du Nord enregistre de premiers signes d'amélioration. Le Japon reste très dynamique.

Le parfum reste la catégorie la plus dynamique et *L'Oréal Luxe* surperforme le marché dans toutes les Zones géographiques, grâce aux marques Couture comme *Yves Saint Laurent*, *Valentino*, *Maison Margiela* et *Prada* ainsi qu'aux marques lifestyle comme *Azzaro*. Le rebond du maquillage se confirme, boosté par les innovations des marques *Yves Saint Laurent*, *Armani*, et *Urban Decay*.

Aesop poursuit sa stratégie d'expansion. Les autres marques récemment acquises restent très dynamiques.

La Division Beauté Dermatologique enregistre une excellente croissance de + 16,4 % à données comparables et de + 15,5 % à données publiées.

La Division maintient sa forte progression, nettement plus rapide que le marché dermo-cosmétique qui reste dynamique malgré un ralentissement aux États-Unis. Cette surperformance confirme une fois de plus le succès de sa stratégie de croissance, renforcée par son leadership médical et ses capacités inégalées en Recherche & Innovation.

Les marchés développés et émergents ainsi que l'Asie du Nord réalisent une croissance à deux chiffres, la Beauté Dermatologique poursuivant son expansion mondiale. En Chine continentale, la Division continue de gagner des parts de marché significatives, portée par *SkinCeuticals* et *CeraVe*.

Affichant une solide progression à deux chiffres dans l'ensemble des Zones géographiques, *La Roche-Posay* reste le premier contributeur à la croissance de la Division. Cette performance s'explique notamment par le succès de l'innovation de rupture *MelaB3*, traitant les problèmes de pigmentation localisés à l'aide de la molécule multi-brevetée *MelasyI™*. *CeraVe* poursuit sa forte croissance et surperforme largement le marché mondial. *Vichy* maintient son rythme de croissance à deux chiffres, soutenu par le succès de sa franchise capillaire *Dercos*. *Skinbetter Science* enregistre à nouveau une forte performance aux États-Unis et connaît un démarrage prometteur au Canada.

(1) GCC (Gulf Cooperation Council) : Conseil de Coopération du Golfe.

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division

	30.06.2023		31.12.2023		30.06.2024	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
Par Division						
Produits Professionnels	490,1	21,2 %	1 005,3	21,6 %	536,7	22,1 %
Produits Grand Public	1 617,4	21,0 %	3 114,7	20,5 %	1 833,2	22,0 %
Luxe	1 687,9	23,2 %	3 331,8	22,3 %	1 661,2	21,9 %
Beauté Dermatologique	933,9	28,4 %	1 670,9	26,0 %	1 097,4	28,9 %
Total des Divisions	4 729,3	23,0 %	9 122,7	22,2 %	5 128,5	23,2 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 470,5	2,3 %	- 979,4	2,4 %	- 529,4	2,4 %
GROUPE	4 258,8	20,7 %	8 143,3	19,8 %	4 599,1	20,8 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, actions gratuites et divers.

L'Oréal Groupe est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** s'établit à 22,1 % du chiffre d'affaires, en progression de 90 points de base.

La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** s'établit à 22,0 % du chiffre d'affaires, en progression de 100 points de base.

La rentabilité de la **Division Luxe** s'établit à 21,9 %, contre 23,2 % en 2023.

La rentabilité de la **Division Beauté Dermatologique** s'établit à 28,9 %, en progression de 50 points de base.

La Zone Europe enregistre une croissance remarquable de + 11,1 % à données comparables et de + 12,2 % à données publiées.

L'Oréal continue de surperformer un marché qui reste dynamique.

La croissance est bien répartie à travers la Zone, avec une contribution particulièrement forte des clusters Allemagne-Autriche-Suisse, Espagne-Portugal et Royaume-Uni-Irlande, et une dynamique impressionnante des pays de taille moyenne.

Chacune des quatre catégories réalise une progression à deux chiffres, en particulier le maquillage et le soin de la peau.

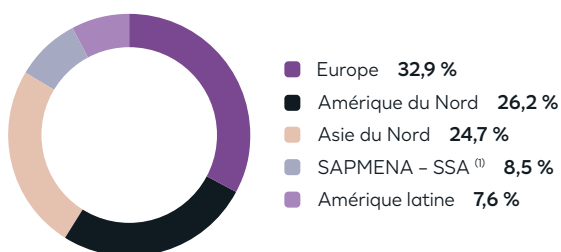
Les Produits Grand Public affichent une forte croissance avec notamment des performances remarquables de *L'Oréal Paris* – en particulier dans le soin du cheveu – ainsi que de *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*, portées par leurs derniers lancements. L'Oréal Luxe réalise une performance en ligne avec le marché ; à noter la croissance particulièrement dynamique dans les parfums et le maquillage. La Beauté Dermatologique progresse fortement dans tous les pays grâce à la complémentarité des marques du portefeuille de la Division. Les Produits Professionnels bénéficient quant à eux de plusieurs lancements réussis ; leurs trois marques phares sont en croissance.

L'Amérique du Nord réalise une croissance solide de + 7,8 % à données comparables et de + 8,7 % à données publiées.

Après ajustement de l'impact du phasage (lié à la mise en place de nouveaux systèmes informatiques), la Zone maintient son rythme de croissance tout au long du premier semestre. Toutes les Divisions progressent, Beauté Dermatologique et L'Oréal Luxe en tête.

La croissance des Produits Grand Public est soutenue par le soin du cheveu, *L'Oréal Paris* continuant de surperformer le marché. La marque a récemment lancé *Colorsonic*, son premier applicateur automatique de coloration à domicile. En maquillage, *NYX Professional Makeup* progresse fortement grâce aux lancements de *Fat Oil* et *Duck Plump*. Les récentes innovations de *Maybelline New York* connaissent un début prometteur.

1.2.3. Chiffre d'affaires par zone géographique



(1) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa and Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

Fort du succès de son portefeuille unique de parfums, L'Oréal Luxe surperforme l'ensemble du marché de la beauté du luxe. *Born in Roma* de *Valentino*, désormais dans le Top-3 des ventes de parfums masculins et féminins, et *MYSLF* d'*Yves Saint Laurent* continuent d'enregistrer une forte croissance. *Ralph Lauren* est dynamisé par le lancement de *Polo 67*. Après le succès de *Lancôme*, *Kiehl's* a été lancé sur Amazon au second trimestre.

La Beauté Dermatologique surperforme le marché dermo-cosmétique avec des contributions particulièrement fortes de *La Roche-Posay*, portée par le lancement de *MelaB3*, et de *Skinbetter Science*. *CeraVe* reste la marque numéro un de soin de la peau.

La Division des Produits Professionnels progresse plus vite que son marché, portée par les lancements réussis tels que *Première* de *Kérastase* et *Acidic Color Gloss* de *Redken*, ainsi que par la poursuite de sa stratégie omnicanale.

En Asie du Nord, le chiffre d'affaires recule de - 1,7 % à données comparables et de - 3,1 % à données publiées.

Les conditions de marché de l'écosystème chinois restent difficiles.

En Chine continentale, le marché de la beauté est négatif au deuxième trimestre sur la base d'un comparable élevé, exacerbé par la faible confiance persistante des consommateurs. Au premier semestre, L'Oréal reste en légère croissance et gagne des parts de marché, grâce aux Divisions Beauté Dermatologique, Produits Professionnels et L'Oréal Luxe qui atteint des nouveaux records.

Si le Travel Retail pèse encore sur la croissance au premier semestre, sa dynamique s'améliore toutefois progressivement. Le Japon maintient une croissance à deux chiffres, bénéficiant de la reprise du tourisme.

Par Division, la croissance a été portée par la Beauté Dermatologique – avec toutes les marques en progression – et par les Produits Professionnels, grâce au succès continu de *Kérastase*. Les Produits Grand Public enregistrent une légère croissance, tirée par *L'Oréal Paris* et *Maybelline New York*. L'Oréal Luxe est freiné par un marché en retrait en Chine continentale et par le Travel Retail, mais progresse bien dans d'autres régions de la Zone ; les marques Couture sont les plus performantes.

La Zone SAPMENA-SSA⁽¹⁾ réalise une excellente croissance de + 15,2 % à données comparables et de + 14,3 % à données publiées.

En SAPMENA, toutes les catégories et Divisions sont en croissance, tant en volume qu'en valeur (mix et prix).

Par pays, les principaux contributeurs à la croissance sont le cluster Australie-Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, l'Arabie Saoudite et l'Inde.

Par Division, la Beauté Dermatologique réalise une croissance remarquable, *CeraVe* affichant une nouvelle performance exceptionnelle. Deux autres Divisions progressent également fortement : les Produits Grand Public, portés par *L'Oréal Paris* et *Garnier* ; le Luxe, avec *Yves Saint Laurent* et *Prada* comme principaux contributeurs à la croissance.

Les parfums restent la catégorie qui connaît la plus forte croissance, boostée par les lancements. Le soin de la peau affiche également une forte progression, grâce à la Beauté Dermatologique et les Produits Grand Public. Le soin du cheveu est dynamisé par la premiumisation, tant dans le circuit grand public que professionnel.

Les ventes en ligne restent particulièrement dynamiques dans toute la Zone, en particulier en Asie du Sud-Est et en Inde.

L'Afrique sub-saharienne (SSA) enregistre une croissance remarquable, bien répartie dans tous les pays. Toutes les catégories y contribuent, en particulier le soin de la peau. Par Division, les principaux contributeurs sont les Produits Grand Public et la Beauté Dermatologique, portés respectivement par *Garnier* et *La Roche-Posay*.

La Zone Amérique latine réalise une excellente croissance de + 14,2 % à données comparables et de + 15,8 % à données publiées.

La croissance est soutenue par une contribution équilibrée à la fois en valeur et en volume.

L'ensemble des pays de la Zone - hors Argentine - contribue à la performance, avec une dynamique particulièrement remarquable au Mexique, deuxième contributeur à la croissance du Groupe, ainsi qu'au Brésil. L'Argentine est pénalisée par la crise économique et le recul de la consommation qui en résulte.

Toutes les Divisions progressent. Les Produits Grand Public maintiennent une dynamique exceptionnelle, notamment *L'Oréal Paris* : *Elsève* devient numéro un du soin du cheveu au Brésil, en valeur. La croissance de la Beauté Dermatologique est soutenue par *La Roche-Posay* et *CeraVe*.

Par catégorie, le soin du cheveu connaît une croissance remarquable dans les trois Divisions. Les autres catégories progressent également fortement, particulièrement le maquillage et les parfums.

Le chiffre d'affaires a progressé plus vite *online* qu'*offline*, principalement grâce aux « *pure players* ».

(1) SAPMENA-SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

1.3. Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Stratégie

- Après la collaboration réussie avec la marque Prada, L'Oréal Groupe et Prada S.p.A ont annoncé en février la **signature d'un contrat de licence long terme et mondiale pour la création, le développement et la distribution des produits de beauté de luxe de la marque Miu Miu**, qui rejoint la Division L'Oréal Luxe. Les premiers parfums lancés par L'Oréal Groupe sont attendus en 2025.
- En juin, à l'occasion du **Consumer Goods Forum** à Chicago, Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal, a prononcé un discours intitulé « *Revolutionising Beauty with Technology* », démontrant comment L'Oréal réinvente la beauté du futur grâce à la technologie. Lors d'une table ronde, Alexis Perakis-Valat, Directeur Général de la Division Produits Grand Public, a présenté les actions menées par L'Oréal en matière d'économie circulaire concernant le plastique.

Recherche, Beauty Tech et Digital

- En février, **Asmita Dubey, Directrice Générale Digital et Marketing de L'Oréal Groupe**, a été nommée « **Global Marketer of the Year 2023** » par la Fédération Mondiale des Annonceurs (WFA : World Federation of Advertisers).
- En mars, L'Oréal Groupe a annoncé le lancement de **Melasy1™, une molécule révolutionnaire conçue pour traiter les troubles de la pigmentation localisés**. Les formulations de L'Oréal contenant ce nouvel ingrédient breveté traitent les marques pigmentaires et améliorent leur apparence, quel que soit le phototype de peau. Melasy1 est l'aboutissement de tests rigoureux menés dans le cadre de plus de 120 études scientifiques.
- Les scientifiques de la Recherche Avancée de L'Oréal se sont associés à l'Université de l'Oregon pour mettre au point, pour la première fois avec succès, **un modèle de peau bioprintée très proche de la vraie peau humaine**. Cette méthode issue de la plateforme *Skin Technology* de L'Oréal permet la fabrication rapide et précise de peaux artificielles, confortant ainsi l'engagement du Groupe en faveur de l'innovation et de la beauté sans tests sur les animaux.
- Lors du salon **Viva Technology à Paris**, L'Oréal a dévoilé plusieurs innovations *Beauty Tech* : *Skin Technology*, l'appareil de soin du visage *Renergie Nano-Surfacel400 Booster (Lancôme)*, l'outil de diagnostic de peau *Derma-Reader (Kiehl's)*, l'appareil d'analyse de santé capillaire *My Hair [iD] - Hair Reader (L'Oréal Professionnel)*, l'assistant personnel de beauté *Beauty Genius (L'Oréal Paris)* et *CREAITECH*, le *Gen AI Beauty Content Lab* de L'Oréal.
- En juin, le **Cannes Lions International Festival of Creativity 2024** a décerné à CeraVe le **GRAND PRIX** de la catégorie « **Social & Influencer Marketing** », ainsi que neuf autres Cannes Lions Awards, faisant de CeraVe l'une des 10 marques les plus récompensées lors de l'événement.

Performance environnementale, sociale et de gouvernance

- En février, L'Oréal s'est classé parmi les 10 entreprises les plus équitables en matière d'équité femmes/hommes dans le monde et numéro 1 en France, selon le **2024 Equileap Gender Equality Report and Ranking**, qui a évalué 3 795 entreprises cotées en bourse dans 27 marchés à travers le monde.
- En mars, L'Oréal a été reconnu comme « **Supplier Engagement Leader** » par le CDP, **une organisation internationale à but non lucratif qui se consacre à la protection de l'environnement**. Cette distinction salue l'engagement de plus de 450 entreprises dans la lutte contre le changement climatique au sein de leur chaîne d'approvisionnement. C'est la sixième année consécutive que L'Oréal est reconnu par le CDP pour ses engagements en matière de développement durable sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.
- L'Oréal a obtenu un total de **69 récompenses de la RoSPA** (Royal Society for the Prevention of Accidents) sur 70 sites, couvrant près de 46 000 employés, continuant à démontrer son engagement inflexible en faveur de la santé et de la sécurité.
- Conformément aux ambitions du programme L'Oréal pour le Futur, le Groupe a annoncé l'adoption **d'EcoDesignCloud par Eviden**, qui mesure l'empreinte environnementale des points de vente et du matériel promotionnel.
- En mai, la Fondation L'Oréal et l'UNESCO ont annoncé les lauréates du **26^{ème} Prix international L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science**, les récompensant pour leurs recherches pionnières dans les sciences de la vie et de l'environnement. Depuis la création du programme, 7 des 132 lauréates ont reçu des prix Nobel de science.
- En juin, **Moody's** a de nouveau attribué à L'Oréal **74 points sur 100 dans son évaluation ESG**, bien au-dessus de la moyenne du secteur. Ce score souligne la transformation durable de L'Oréal vers un modèle d'affaires plus responsable et inclusif via une stratégie de développement durable ambitieuse.
- En juin, L'Oréal a annoncé le lancement de sa **quatrième opération d'actionnariat salarié**, qui a été déployée avec succès dans plus de 60 pays et permet d'associer étroitement les salariés de L'Oréal au développement du Groupe. L'ambition annoncée est de reconduire le plan d'actionnariat chaque année, sous réserve des autorisations usuelles en la matière.

Informations financières

- Le 19 mars, le **Document d'Enregistrement Universel 2023** a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en format ESEF. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté, en français et en anglais, sur le site Internet loreal-finance.com (rubriques Information Réglementée / Document d'Enregistrement Universel).

- L'**Assemblée Générale Mixte de L'Oréal** s'est tenue le mardi 23 avril 2024 à 10 heures (heure de Paris).
- Le **Conseil d'Administration** a décidé le 30 juillet, dans le cadre de l'autorisation approuvée par l'Assemblée Générale du 23 avril 2024, de procéder au cours du second semestre 2024 à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 500 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 2 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées⁽¹⁾.

1.4. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2023, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2024.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2024 sont exposés dans la Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2024.

Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2024, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. Perspectives

« Au premier semestre, nous réalisons une forte croissance de + 7,3 %, bien répartie entre valeur et volume et nous renforçons notre position de leader mondial sur un marché de la beauté qui reste dynamique.

Notre fort rythme de croissance dans les marchés émergents, en Europe et en Amérique du Nord, compense largement un marché de la beauté en retrait en Chine continentale ainsi qu'un comparatif défavorable du Travel Retail. Dans ce contexte, je suis tout particulièrement satisfait de l'accélération de L'Oréal Luxe, du dynamisme des Produits Grand Public et des nouveaux gains de parts de marché de la Beauté Dermatologique et des Produits Professionnels.

En combinant la puissance de notre Recherche & Innovation à notre créativité marketing unique, nous offrons aux consommateurs des innovations de pointe. L'augmentation régulière de nos dépenses en frais publi-promotionnels, afin de soutenir ces innovations et nos 37 marques internationales, nous permet une fois de plus de surperformer le marché mondial de la beauté.

Dans un contexte toujours marqué par des tensions économiques et géopolitiques, nous restons optimistes quant aux perspectives du marché de la beauté. Nous sommes convaincus que notre capacité à innover et la robustesse de notre modèle multipolaire, nous permettront de continuer à le surperformer pour réaliser une nouvelle année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats. »

(1) Le Document d'Enregistrement Universel de L'Oréal déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 19 mars 2024 contient, page 400, les autres éléments du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

2

Comptes consolidés semestriels résumés 2024

2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	11
2.2	État du résultat global consolidé	12
2.3	Bilans consolidés comparés	13
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres	14
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	16
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	17

2.1. Comptes de résultat consolidés comparés

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Chiffre d'affaires	3.1	22 120,8	20 574,1	41 182,5
Coût des ventes		- 5 568,7	- 5 291,5	- 10 767,0
Marge brute		16 552,1	15 282,6	30 415,5
Frais de Recherche et Innovation		- 667,3	- 622,8	- 1 288,9
Frais publi-promotionnels		- 7 109,1	- 6 682,6	- 13 356,6
Frais commerciaux et administratifs		- 4 176,6	- 3 718,5	- 7 626,7
Résultat d'exploitation	3.1	4 599,1	4 258,8	8 143,3
Autres produits et charges	4	- 103,4	- 321,7	- 449,9
Résultat opérationnel		4 495,7	3 937,1	7 693,4
Coût de l'endettement financier brut		- 185,7	- 80,7	- 226,7
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		83,9	65,6	162,1
Coût de l'endettement financier net		- 101,8	- 15,1	- 64,6
Autres produits et charges financiers		- 29,3	- 30,2	- 48,8
Dividendes Sanofi		444,5	420,9	420,9
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		4 809,2	4 312,7	8 001,0
Impôts sur les résultats		- 1 149,5	- 949,1	- 1 810,6
Résultat net des sociétés mises en équivalence		- 0,8	—	0,2
Résultat net		3 658,9	3 363,6	6 190,5
Dont :				
• part du groupe		3 655,6	3 359,0	6 184,0
• part des minoritaires		3,3	4,6	6,5
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)		6,84	6,27	11,55
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)		6,82	6,25	11,52
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	9.3	7,00	6,75	12,11
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	9.3	6,98	6,73	12,08

2.2. État du résultat global consolidé

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Résultat net consolidé de la période		3 658,9	3 363,6	6 190,5
Couverture des flux de trésorerie		- 39,1	- 47,9	- 137,3
Réserves de conversion		206,9	- 359,3	- 425,8
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		2,6	6,3	22,7
Éléments recyclables en résultat		170,5	- 400,9	- 540,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	7.3	- 2,1	972,6	- 76,3
Gains et pertes actuariels	5.1	210,1	57,8	- 119,3
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		- 54,3	- 45,0	28,9
Éléments non recyclables en résultat		153,7	985,4	- 166,7
Autres éléments du résultat global		324,1	584,5	- 707,0
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		3 983,0	3 948,1	5 483,6
Dont :				
• part du groupe		3 979,7	3 943,7	5 477,7
• part des minoritaires		3,3	4,4	5,9

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Couverture des flux de trésorerie	2,6	6,3	22,7
Éléments recyclables en résultat	2,6	6,3	22,7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 1,1	- 30,6	- 1,3
Gains et pertes actuariels	- 53,2	- 14,4	30,2
Éléments non recyclables en résultat	- 54,3	- 45,0	28,9
TOTAL	- 51,6	- 38,7	51,6

2.3. Bilans consolidés comparés

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Actifs non courants		36 430,2	33 536,2	35 529,7
Écarts d'acquisition	6	13 235,1	11 362,0	13 102,6
Autres immobilisations incorporelles	6	4 441,2	3 610,9	4 287,1
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 746,5	1 443,0	1 692,4
Immobilisations corporelles	3.2	4 065,9	3 626,7	3 867,7
Actifs financiers non courants	7.3	11 817,2	12 710,3	11 631,6
Titres mis en équivalence		121,5	18,2	27,0
Impôts différés actifs		1 002,9	765,2	921,2
Actifs courants		16 553,8	17 571,6	16 325,4
Stocks		4 676,6	4 258,0	4 482,4
Créances clients		6 424,4	5 483,6	5 092,7
Autres actifs courants		2 540,7	2 668,9	2 270,6
Impôts sur les bénéfices		183,8	164,2	191,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.2	2 728,3	4 996,9	4 288,1
TOTAL		52 984,0	51 107,9	51 855,1

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Capitaux propres	9	29 630,6	27 961,6	29 081,6
Capital		106,9	107,2	106,9
Primes		3 370,1	3 368,7	3 370,2
Autres réserves		16 556,4	14 215,5	13 799,1
Autres éléments du résultat global		6 241,0	7 348,6	6 123,8
Réserves de conversion		- 302,8	- 443,2	- 509,6
Actions auto-détenues		—	—	—
Résultat net part du groupe		3 655,6	3 359,0	6 184,0
Capitaux propres - part du groupe		29 627,3	27 955,7	29 074,3
Intérêts minoritaires		3,4	5,9	7,3
Passifs non courants		7 027,0	6 027,2	7 873,9
Provisions pour retraites et autres avantages		556,7	447,0	562,0
Provisions pour risques et charges	10.1	74,6	68,3	68,8
Passifs d'impôts non courants		270,8	245,7	255,7
Impôts différés passifs		903,7	849,5	846,6
Emprunts et dettes financières non courants	7.1	3 804,0	3 250,2	4 746,7
Dettes financières de location - part non courante	7.1	1 417,2	1 166,5	1 394,2
Passifs courants		16 326,4	17 119,0	14 899,7
Dettes fournisseurs		6 778,1	6 074,9	6 347,0
Provisions pour risques et charges	10.1	920,0	1 149,4	977,2
Autres passifs courants		4 348,3	4 251,9	4 816,1
Impôts sur les bénéfices		313,0	239,9	208,1
Emprunts et dettes financières courants	7.1	3 489,1	5 002,0	2 091,5
Dettes financières de location - part courante	7.1	477,8	400,9	459,8
TOTAL		52 984,0	51 107,9	51 855,1

2.4. Tableaux des variations des capitaux propres

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2022	535 186 562	107,0	3 368,7	17 382,2	6 404,4	—	- 83,8	27 178,5	8,0	27 186,5
Résultat net consolidé de l'exercice				6 184,0				6 184,0	6,5	6 190,5
Couverture des flux de trésorerie					- 113,9			- 113,9	- 0,6	- 114,5
Réserves de conversion							- 425,9	- 425,9	0,1	- 425,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 113,9		- 425,9	- 539,8	- 0,6	- 540,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					- 77,5			- 77,5		- 77,5
Gains et pertes actuariels					- 89,2			- 89,2		- 89,2
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 166,7		—	- 166,7	—	- 166,7
Résultat global consolidé				6 184,0	- 280,6		- 425,9	5 477,6	5,9	5 483,6
Augmentation de capital	810 545	0,2	1,5	—				1,7		1,7
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,3		- 503,2		503,3		- 0,2		- 0,2
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 248,4				- 3 248,4	- 6,2	- 3 254,6
Rémunérations payées en actions				168,5				168,5		168,5
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 271 632					- 503,3		- 503,3		- 503,3
Variations de périmètre								—		—
Autres variations				- 0,1				- 0,1	- 0,4	- 0,6
Situation au 31.12.2023	534 725 475	106,9	3 370,2	19 983,1	6 123,8	—	- 509,6	29 074,3	7,3	29 081,6
Résultat net consolidé de la période				3 655,6				3 655,6	3,3	3 658,9
Couverture des flux de trésorerie					- 36,4			- 36,4	- 0,1	- 36,5
Réserves de conversion							206,8	206,8	0,1	206,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 36,4		206,8	170,4	—	170,5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					- 3,2			- 3,2	-	- 3,2
Gains et pertes actuariels					156,9			156,9	-	156,9
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					153,7		—	153,7	—	153,7
Résultat global consolidé				3 655,6	117,3	—	206,8	3 979,7	3,3	3 983,0
Augmentation de capital				-	-	-	-	—	-	—
Annulation d'actions auto-détenues				-	-	-	-	—	-	—
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 565,1	-	-	-	- 3 565,1	- 7,1	- 3 572,1
Rémunérations payées en actions				135,4	-	-	-	135,4	-	135,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	—			-	-	-	-	—	-	—
Variations de périmètre				-	-	-	-	—	-	—
Autres variations				- 0,1	3,0	-	-	2,9	- 0,1	2,7
SITUATION AU 30.06.2024	534 725 475	106,9	3 370,1	20 212,0	6 241,0	—	- 302,8	29 627,3	3,4	29 630,6

VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2023

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2022	535 186 562	107,0	3 368,7	17 382,2	6 404,4	—	- 83,8	27 178,5	8,0	27 186,5
Résultat net consolidé de la période				3 359,0				3 359,0	4,6	3 363,6
Couverture des flux de trésorerie					- 41,2			- 41,2	- 0,4	- 41,6
Réserves de conversion							- 359,5	- 359,5	0,2	- 359,3
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 41,2		- 359,5	- 400,7	- 0,2	- 400,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					942,0			942,0		942,0
Gains et pertes actuariels					43,4			43,4		43,4
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					985,4			985,4	—	985,4
Résultat global consolidé				3 359,0	944,2	—	- 359,5	3 943,7	4,4	3 948,1
Augmentation de capital	776 525	0,2	—	- 0,2				—		—
Annulation d'actions auto-détenues								—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 248,4				- 3 248,4	- 6,2	- 3 254,6
Rémunérations payées en actions				81,3				81,3		81,3
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								—		—
Variations de périmètre								—		—
Autres variations				0,6				0,6	- 0,3	0,3
SITUATION AU 30.06.2023	535 963 087	107,2	3 368,7	17 574,5	7 348,6	—	- 443,2	27 955,7	5,9	27 961,6

2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		3 655,6	3 359,0	6 184,0
Intérêts minoritaires		3,3	4,6	6,5
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		769,7	911,3	1 715,0
• variation des impôts différés		- 53,7	- 5,0	- 95,3
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites		135,4	81,3	168,5
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		- 3,7	2,9	6,9
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		5,3	24,2	14,1
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		2,2	—	- 0,2
Marge brute d'auto-financement		4 514,0	4 378,3	7 999,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 1 745,8	- 1 556,6	- 394,9
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		2 768,2	2 821,7	7 604,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 781,1	- 724,1	- 1 488,7
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,3	1,7	12,8
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 32,1	- 41,9	- 170,7
Incidence des variations de périmètre		- 138,0	- 159,4	- 2 497,2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 950,9	- 923,7	- 4 143,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 3 605,9	- 3 398,2	- 3 425,6
Augmentation de capital de la société mère		—	—	1,5
Augmentation de capital des filiales		—	—	—
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		—	—	- 503,3
Rachat d'intérêts minoritaires		—	—	—
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		313,6	2 218,2	- 823,7
Émission d'emprunts à long terme		151,6	2 015,4	3 567,1
Remboursement d'emprunts à long terme		—	- 29,9	—
Remboursement de la dette de location		- 235,4	- 211,2	- 430,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		- 3 376,1	594,2	- 1 614,6
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		- 1,1	- 113,0	- 175,9
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		- 1 559,8	2 379,2	1 670,4
Trésorerie d'ouverture (E)		4 288,1	2 617,7	2 617,7
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	7.2	2 728,3	4 996,9	4 288,1

Les impôts sur les résultats payés s'élevaient à 1 043,8 millions d'euros, 1 020,7 millions d'euros et 1 995,7 millions d'euros pour les premiers semestres 2024, 2023 et l'exercice 2023.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élevaient à 152,9 millions d'euros, 58,0 millions d'euros et 184,9 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2024, 2023 et l'exercice 2023.

Les dividendes reçus s'élevaient à 446,5 millions d'euros, 422,6 millions d'euros et 423,6 millions d'euros pour les premiers semestres 2024, 2023 et l'exercice 2023. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevaient à 303,6 millions d'euros (dont 27,6 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 270,9 millions d'euros (dont 20,1 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 539,2 millions d'euros (dont 43,8 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les premiers semestres 2024, 2023 et l'exercice 2023.

2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1.	Principes comptables	18	Note 7.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	23
Note 2.	Principaux événements de la période	18	Note 8.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	27
Note 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	19	Note 9.	Capitaux propres – Résultat par action	29
Note 4.	Autres produits et charges opérationnels	22	Note 10.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	31
Note 5.	Avantages au personnel – Actions gratuites	22	Note 11.	Événements post-clôture	33
Note 6.	Actifs incorporels	23			

Note 1. Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2024, le 30 juillet 2024.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2024.

Instaurée par l'OCDE et transposée en décembre 2023 en France, la réforme fiscale mondiale Pilier 2 vise à établir une imposition minimale des groupes multinationaux à 15 % et est applicable à compter de l'exercice 2024. Après analyses des textes en l'état des réglementations actuelles et de leurs conséquences, l'impact financier de cette réforme est non significatif, du fait notamment de la cohérence entre l'empreinte fiscale du Groupe avec son empreinte opérationnelle et géographique.

Au 30 juin 2024, la charge complémentaire au titre de Pilier 2 a été reconnue conformément aux principes du taux effectif d'impôt en application d'IAS 34.

Note 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2024

Acquisitions

Le 9 janvier 2024, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de la totalité du capital de Gjosa, la société suisse pionnière dans le développement de la technologie de micronisation de l'eau. L'Oréal avait déjà réalisé un premier investissement minoritaire dans Gjosa en 2021 à hauteur de 15 % via son fonds de capital-risque, BOLD (Business Opportunities for L'Oréal Development).

Cette acquisition a été finalisée le 31 janvier 2024 et est désormais consolidée par intégration globale.

Le coût de cette nouvelle acquisition s'établit à 46,2 millions d'euros pour 85 %. Le montant total de l'écart d'acquisition s'établit provisoirement à 14,4 millions d'euros.

2.1.2. Année 2023

Acquisitions

Le 3 avril, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord avec Natura & Co pour l'acquisition d'Aēsop, la marque australienne de cosmétiques de luxe, pour un montant de 2,6 milliards de dollars. Fondée en 1987, Aēsop est une marque iconique de produits pour la peau, les cheveux et le corps, disponible dans les boutiques haut de gamme, les espaces beauté et les hôtels de luxe du monde entier. Aēsop est distribuée en ligne et dans environ 400 points de vente exclusifs en Amérique, en Europe, en Australie et en Asie, avec une présence naissante en Chine où le premier magasin a ouvert ses portes en 2022.

Cette acquisition a été finalisée le 30 août 2023 et est consolidée par intégration globale.

L'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2023 est de 557,5 millions d'euros et 13,1 millions d'euros.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition de 1 690,0 millions d'euros et se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Juste valeur à la date d'acquisition
Actifs incorporels ⁽¹⁾	577,0
Autres actifs	423,8
Trésorerie	74,8
Autres passifs	- 414,5
Actif net d'Aēsop	661,1
Écart d'acquisition	1 690,0
PRIX D'ACQUISITION	2 351,1

(1) Dont 521,8 millions d'euros de marque et 54,9 millions d'euros d'actif technologique.

Le 4 décembre 2023, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Lactobio, société à la pointe de la recherche sur les probiotiques et le microbiome, basée à Copenhague (Danemark). Cette acquisition vient consolider 20 ans de Recherche Avancée sur le microbiome, et permet à L'Oréal d'approfondir sa connaissance des micro-organismes vivant à la surface de la peau et de renforcer son leadership dans ce domaine. Grâce à l'expertise du microbiome et à l'important portefeuille de brevets de Lactobio, elle ouvre également de nouvelles opportunités de développement de solutions cosmétiques sûres et efficaces à partir de bactéries vivantes.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 2 401,5 millions d'euros. Le montant total de l'écart d'acquisition résultant de ces acquisitions et des autres actifs incorporels s'établit provisoirement à 2 313,6 millions d'euros.

Note 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels a pour mission d'offrir la beauté professionnelle à toutes et tous.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (*L'Oréal Professionnel*, *Kérastase*, *Redken*, *Matrix* et *PureOlogy*) ;

- la Division des Produits Grand Public a pour mission de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (*L'Oréal Paris*, *Garnier*, *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*) et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (*Stylenanda*, *Essie*, *Mixa*, etc.) ;

- la Division Luxe a pour mission de créer le meilleur de la beauté de luxe grâce à des innovations disruptives, des engagements qui ont du sens et des expériences mémorables.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (*Lancôme*, *Yves Saint Laurent Beauté*, *Armani Beauty*, *Kiehl's*, *Helena Rubinstein*, *Aēsop*, *Biotherm*, *Valentino*, *Prada*, *Shu Uemura*, *IT Cosmetics*, *Mugler*, *Ralph Lauren*, *Urban Decay*, *Azzaro*, *Maison Margiela*, *Viktor&Rolf*, *Takami*, etc.) ;

- la Division Beauté Dermatologique a pour mission d'apporter des solutions dermatologiques durables et qui changent la vie de tous.

Son portefeuille de marques très complémentaires (*La Roche-Posay*, *CeraVe*, *Vichy*, *SkinCeuticals*, *Skinbetter Science*, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

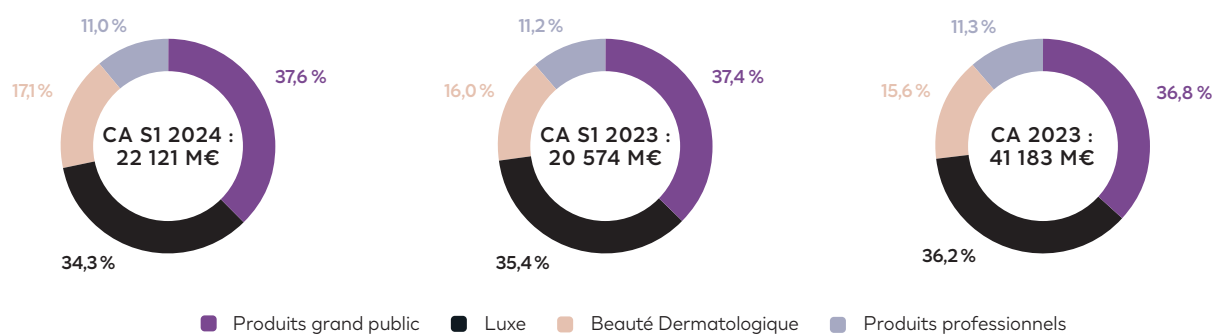
Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2023	2023
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Produits Professionnels	2 426,7	4,9 %	6,5 %	2 313,7	4 653,9
Produits Grand Public	8 322,2	8,3 %	10,7 %	7 687,2	15 172,7
Luxe	7 578,8	4,0 %	6,2 %	7 288,4	14 924,0
Beauté Dermatologique	3 793,0	15,5 %	17,7 %	3 284,8	6 432,0
GROUPE	22 120,8	7,5 %	9,8 %	20 574,1	41 182,5

2 Comptes consolidés semestriels résumés 2024

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

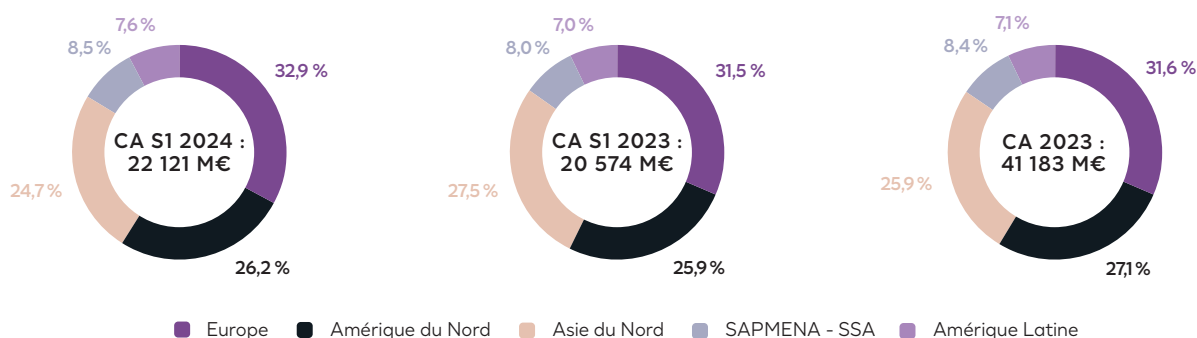
3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Produits Professionnels	536,7	490,1	1 005,3
Produits Grand Public	1 833,2	1 617,4	3 114,7
Luxe	1 661,2	1 687,9	3 331,8
Beauté Dermatologique	1 097,4	933,9	1 670,9
TOTAL DES DIVISIONS	5 128,5	4 729,3	9 122,7
Non alloué	- 529,4	- 470,5	- 979,4
GROUPE	4 599,1	4 258,8	8 143,3

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE SUR LES TROIS PÉRIODES

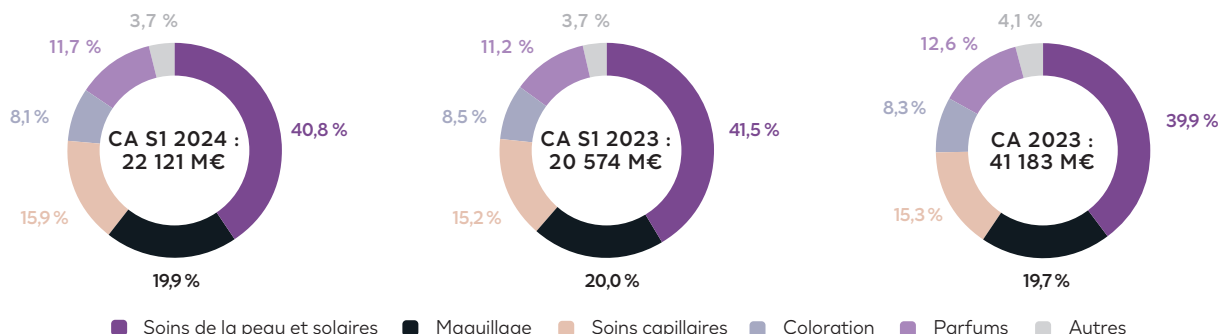


En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2023	2023
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	7 283,3	12,2 %	13,2 %	6 491,0	13 007,8
dont France ⁽¹⁾	1 675,7	3,8 %	3,8 %	1 613,8	3 063,3
Amérique du Nord	5 798,7	8,7 %	8,8 %	5 332,4	11 147,2
Asie du Nord	5 474,7	- 3,1 %	0,4 %	5 652,5	10 662,9
SAPMENA/SSA	1 884,0	14,3 %	17,9 %	1 647,9	3 447,7
Amérique Latine	1 680,2	15,8 %	25,5 %	1 450,4	2 916,9
GROUPE	22 120,8	7,5 %	9,8 %	20 574,1	41 182,5

(1) Correspond au chiffre d'affaires facturé depuis la France et intégrant du chiffre d'affaires à destination de pays européens.

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2023	2023
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	9 019,6	5,7 %	8,3 %	8 530,9	16 447,1
Maquillage	4 391,4	6,7 %	8,8 %	4 114,7	8 123,7
Soins capillaires	3 511,1	12,4 %	15,0 %	3 122,9	6 319,6
Coloration	1 789,1	2,1 %	3,9 %	1 752,6	3 425,6
Parfums	2 588,3	12,8 %	14,0 %	2 295,1	5 171,3
Autres	821,3	8,4 %	10,8 %	758,0	1 695,3
GROUPE	22 120,8	7,5 %	9,8 %	20 574,1	41 182,5

3.2. Dotations aux amortissements, Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2024 s'élèvent à 758,7 millions d'euros dont 233,4 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 677,3 millions d'euros dont 198,1 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2023 et 1 429,7 millions d'euros dont 426 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2023.

3.2.2. Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

Les acquisitions du premier semestre 2024 s'élèvent à 826,5 millions d'euros dont 251,5 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 745,6 millions d'euros dont 200,1 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour le premier semestre 2023 et 1 651,6 millions d'euros dont 500,9 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour l'année 2023.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2024 s'élève à 660,6 millions d'euros dont 233,4 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 581,4 millions d'euros dont 204,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2023 et à 1 227,8 millions d'euros dont 430,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2023.

Note 4. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	3,7	- 2,8	- 6,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 0,9	- 270,5	- 270,6
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 54,8	- 24,9	- 88,5
Autres ⁽⁴⁾	- 51,4	- 23,6	- 84,1
TOTAL	- 103,4	- 321,7	- 449,9

(1) Dont :

- au premier semestre 2024, l'impact de la cession du centre de distribution CLOE pour 2,7 millions d'euros ;
- au premier semestre 2023, l'impact résiduel de la cession de Logocos en Allemagne pour - 2,9 millions d'euros ;
- en 2023, l'impact résiduel de la cession de Logocos en Allemagne pour - 5 millions d'euros.

(2) Dont :

- au premier semestre 2023, dépréciation de l'écart d'acquisition de la signature IT Cosmetics à hauteur de 250 millions d'euros et de la marque Decléor pour 19,8 millions d'euros ;
- en 2023, dépréciation de l'écart d'acquisition de la signature IT Cosmetics à hauteur de 250 millions d'euros, de la marque Decléor pour 20 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2024, la refonte de la distribution des Divisions Produits Grand Public et Produits Professionnels en Europe pour 18,8 millions d'euros, les projets de réorganisation stratégique de la division Luxe en France et en Europe pour 17,8 millions d'euros et les projets de réorganisation de la distribution de la Division Grand Public en Amérique du Nord pour 8,8 millions d'euros ;
- au premier semestre 2023, le projet de réorganisation stratégique des structures juridiques France pour 10 millions d'euros, la prise en compte des droits additionnels suite à la réforme des retraites France sur les provisions de congés d'activité anticipés des restructurations passées pour 7 millions d'euros et une dépréciation complémentaire de 7,7 millions d'euros d'un droit d'utilisation au Brésil ;
- en 2023, la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Produits Grand Public et Produits Professionnels en Europe pour 39 millions d'euros, le projet de réorganisation stratégique des structures juridiques France pour 17 millions d'euros, la prise en compte des droits additionnels suite à la réforme des retraites France sur les provisions de congés d'activité anticipés des restructurations passées pour 7 millions d'euros et une dépréciation complémentaire de 9 millions d'euros d'un droit d'utilisation au Brésil.

(4) Dont :

- au premier semestre 2024, des coûts relatifs aux contentieux individuels de la zone Amérique du Nord pour 31,2 millions d'euros, des dons philanthropiques pour 11,1 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions et réorganisations post-acquisition pour 13,5 millions d'euros ;
- au premier semestre 2023, des dons philanthropiques pour 14,2 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions pour 8,9 millions d'euros ;
- en 2023, des dons philanthropiques pour 29 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions pour 46 millions d'euros.

Note 5. Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2024

Les principales hypothèses retenues (notamment l'évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs des régimes) pour la zone euro, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été revues au 30 juin 2024.

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2023 est d'environ 50 points de base pour la France et les États-Unis et de 75 points de base pour le Royaume-Uni. Sur la France, les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur contre une baisse de leur valeur pour les États-Unis et le Royaume-Uni.

Ces pays présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 151 millions d'euros pour la France, 43 millions pour les États-Unis et 25 millions d'euros pour le Royaume-Uni. Ces impacts ont été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2024.

b) Au 30 juin 2023

Les principales hypothèses retenues (notamment l'évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs des régimes) pour la zone euro, les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont été revues au 30 juin 2023.

Les principales évolutions concernent la variation à la baisse pour - 25 points de base des taux d'intérêts EURO utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2022 qui est compensée par une hausse de la valeur des actifs de couverture.

Aux États-Unis, les taux d'intérêt sont stables depuis le 31 décembre 2022 mais les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur.

En conséquence les principales variations concernent la France et les États-Unis qui présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 26 millions d'euros et 32 millions d'euros.

La réforme des retraites en France, votée le 14 avril 2023, constitue une modification de régime au sens d'IAS 19. L'écart entre le montant de l'engagement avant modification et l'évaluation des droits accumulés à la date de modification, projetés jusqu'à la nouvelle date de départ en retraite constitue un coût de services passés dont l'effet impacte immédiatement le résultat de la période. Le montant comptabilisé à fin juin 2023 est non significatif.

5.2. Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Aucun nouveau plan d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place sur le premier semestre 2024.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2024, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 358,71 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 5 juin au 19 juin 2024 au cours de laquelle 199 641 actions ont été souscrites et donnant droit à 72 795 actions abondées. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un Trustee de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions définitif ne sera connu qu'en avril 2025.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes au titre d'abondement, gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de trois actions offertes pour six actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de trois actions offertes pour six actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 31 juillet 2029 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés intègre une charge comptabilisée à la date de souscription sur la base de la valeur de la décote accordée aux salariés.

L'augmentation de capital aura lieu le 30 juillet 2024 à hauteur de 230 423 actions y compris actions abondées pour les salariés français.

Le coût total au titre des actions accordées liées au plan 2024 s'élève à 47 millions d'euros.

Le coût de l'abondement des salariés internationaux est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 410,17 euros par action.

La charge IFRS 2 au titre des plans d'actionnariat salariés constatée au titre du premier semestre 2024 s'élève à 32,9 millions d'euros.

Note 6. Actifs incorporels

Il n'y a pas eu de test d'*impairment* réalisé au 30 juin 2024 en l'absence d'événement défavorable. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition ou d'autres immobilisations incorporelles n'est intervenue sur le premier semestre 2024.

La hausse du poste Écarts d'acquisition de 132,5 millions d'euros résulte pour l'essentiel de la variation positive des taux de change pour 110,5 millions d'euros.

La hausse du poste Autres immobilisations incorporelles de 154,1 millions d'euros résulte essentiellement d'acquisitions nettes d'amortissements de la période pour 65,0 millions d'euros, de la variation positive des taux de change pour 41,4 millions d'euros et de l'affectation de 40,6 millions d'euros de technologie suite à l'allocation du prix d'acquisition de Gjosa.

Note 7. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

7.1. Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

7.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2024		30.06.2023		31.12.2023	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	—	2 009,0	—	3 034,2	—	—
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—
Dettes financières de location	1 417,2	477,8	1 166,5	400,9	1 394,2	459,8
Concours bancaires	—	107,1	—	51,7	—	67,0
Autres emprunts et dettes financières	61,9	334,9	17,8	149,6	18,3	219,3
Emprunts obligataires	3 742,1	1 038,2	3 232,4	1 766,4	4 728,3	1 805,1
TOTAL	5 221,3	3 966,9	4 416,7	5 402,8	6 140,8	2 551,3

7.1.2. Emprunt obligataire et EMTN

Montant des tranches En millions d'euros	Type d'émissions	Date d'émission	Type de taux	TIE ⁽¹⁾	Échéance	30.06.2024	31.12.2023 ⁽⁴⁾
750	—	Mars 2022	Variable		Mars 2024	—	754,5
1 000	—	Mars 2022	Fixe		Mars 2024	—	1 002,3
1 250	SLB ⁽²⁾	Mars 2022	Fixe	0,96 %	Juin 2026	1 258,7	1 252,9
1 000	EMTN ⁽³⁾	Mai 2023	Fixe	3,39 %	Mai 2025	1 001,3	1 015,8
1 000	EMTN ⁽³⁾	Mai 2023	Fixe	3,08 %	Mai 2028	995,9	1 009,5
800	EMTN ⁽³⁾	Novembre 2023	Fixe	3,52 %	Janvier 2027	813,4	799,4
700	EMTN ⁽³⁾	Novembre 2023	Fixe	3,47 %	Novembre 2029	711,0	699,0
TOTAL	6 500			2,72 %		4 780,3	6 533,4

(1) Taux d'intérêt effectif.

(2) Sustainability linked Bond.

(3) Euro Medium-Term Notes.

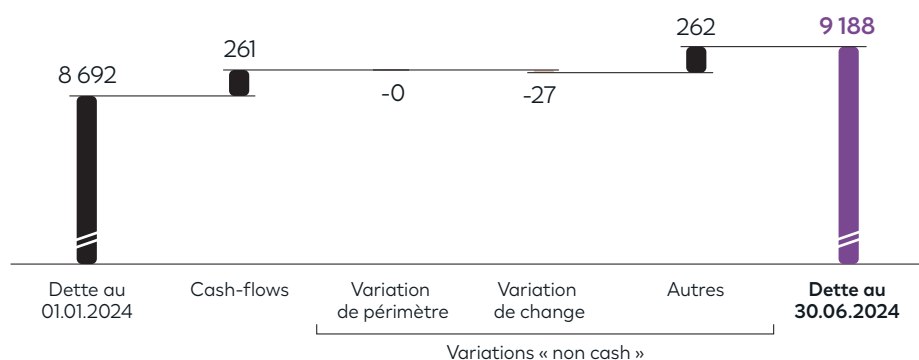
(4) Y compris intérêts courus court terme et long terme non décaissés.

Les émissions obligataires sont principalement réalisées dans le cadre d'un programme « Euro Medium-Term Notes » dont le plafond s'élève à 10,0 milliards d'euros au 30 juin 2024.

7.1.3. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2023	Variation cash	Variations « non cash »				30.06.2024
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres ⁽¹⁾	
Titres négociables à court terme	—	2 001,5	—	7,5	—	—	2 009,0
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—	—
Dettes de location	1 854,0	- 235,4	—	15,9	—	260,6	1 895,0
Concours bancaires	67,0	60,7	—	- 20,8	—	—	107,1
Autres emprunts et dettes financières	237,7	187,7	- 0,1	- 29,8	—	1,3	396,8
Emprunts obligataires	6 533,4	- 1 753,1	—	—	—	—	4 780,3
TOTAL	8 692,1	261,4	- 0,1	- 27,2	—	261,9	9 188,2

(1) Il s'agit des renouvellements et modifications de contrats et nouveaux contrats de location.



7.1.4. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	3 967,0	5 402,8	2 551,3
De 1 à 5 ans	4 069,5	4 068,9	5 022,1
Supérieure à 5 ans	1 151,8	347,8	1 118,6
TOTAL	9 188,2	9 819,5	8 692,1

(1) Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée de 5 000,0 millions d'euros au 30 juin 2024 tout comme au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

7.1.5. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Euro (EUR)	5 732,4	5 214,9	6 550,6
US dollar (USD)	1 103,7	2 854,2	12,8
Won coréen (KRW)	118,0	15,1	105,7
Taiwan dollar (TWD)	57,6	-	-
Peso chilien (CLP)	47,5	30,1	15,0
Yuan chinois (CNY)	43,4	-	-
Livre turque (TRY)	28,0	40,8	30,0
Peso argentin (ARS)	23,6	-	-
Peso colombien (COP)	19,7	37,7	55,0
Sol péruvien (PEN)	18,2	5,0	11,4
Rand sud-africain (ZAR)	17,1	9,2	7,2
Roupie indonésienne (IDR)	15,7	2,4	4,0
Roupie pakistanaise (PKR)	8,4	-	5,1
Autres	59,9	42,8	41,3
TOTAL	7 293,2	8 252,2	6 838,1

7.1.6. Répartition de la dette taux fixe – taux variable

En millions d'euros	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Taux variable	2 179,8	3 845,4	821,5
Taux fixe y compris dette de location	7 008,4	5 974,1	7 870,6
TOTAL	9 188,2	9 819,5	8 692,1

7.1.7. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette sur les titres négociables à court terme, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 4,31 % au 30 juin 2024 contre 3,84 % au 30 juin 2023 et 0 % au 31 décembre 2023 (en raison du remboursement des titres négociables en clôture).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires émis en 2023 par le Groupe s'élève à 2,72 % au 30 juin 2024 contre 2,00 % au 30 juin 2023 et 2,35 % au 31 décembre 2023.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen terme au 30 juin 2024 comme au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023.

7.1.8. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Euro (EUR)	2,57 %	- 1,85 %	2,09 %
US dollar (USD)	4,54 %	3,36 %	3,58 %

2 Comptes consolidés semestriels résumés 2024

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

7.1.9. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2024, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 7 293,2 millions d'euros contre 8 252,2 millions d'euros et 6 838,1 millions d'euros respectivement au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023.

7.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2024		30.06.2023		31.12.2023	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	690,7	690,7	1 408,0	1 408,0	624,1	624,1
Comptes bancaires et autres disponibilités ⁽¹⁾	2 037,6	2 038,7	3 588,9	3 589,1	3 664,0	3 664,2
TOTAL	2 728,3	2 729,4	4 996,9	4 997,1	4 288,1	4 288,3

(1) Dont 158,6 millions d'euros de trésorerie dans des pays où le rapatriement des liquidités est difficile.

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'€ster). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de trois mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

7.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2024		30.06.2023		31.12.2023	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
Sanofi ⁽¹⁾	10 633,4	4 033,6	11 609,9	4 033,6	10 612,1	4 033,6
Autres titres cotés ⁽²⁾	36,6	103,4	84,9	96,2	60,9	103,3
Titres non cotés ⁽³⁾	498,6	477,3	434,9	479,9	458,3	437,8
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financiers non courants	152,9	157,4	144,6	146,5	171,0	175,0
Excédents de financement des engagements de retraite détenus en actifs	495,7		436,1		329,4	
TOTAL	11 817,2	4 771,7	12 710,3	4 756,1	11 631,6	4 749,6

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,34 % au 30 juin 2024. La valeur au 30 juin 2024, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023, respectivement de 10 633,4 millions d'euros, 11 609,9 millions d'euros et 10 612,1 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2024, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023 respectivement de 89,94 euros, 98,20 euros et 89,76 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,6 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotées ainsi que les actions Euroapi pour 13,1 millions d'euros (coût réévalué).

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits dans le fonds Circular Innovation, 75 millions d'euros souscrits dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature (dont 15 millions d'euros en 2023) et le solde portant sur d'autres participations dans des start-up (dont Functionalab Group, Sparty, Founders Factory, etc.) et autres fonds d'investissements (dont Partech, Raise Venture, Cathay Innovation, etc.) ;

- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés ont été cédés sur décembre 2023.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Note 8. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

8.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2024, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à 94,9 millions d'euros, contre 234,1 millions d'euros au 30 juin 2023 et 128,5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

8.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Valeur temps	- 6,2	- 61,6	- 121,7
Autres écarts de change	6,4	- 22,3	41,1
TOTAL	0,2	- 83,9	- 80,6

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la

couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement - 0,3 million d'euros, - 7,7 millions d'euros et 1,6 million d'euros pour les premiers semestres 2024 et 2023 et l'année 2023.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Coût des ventes	- 0,4	- 61,8	- 49,2
Frais de recherche et innovation	0,7	- 1,6	- 12,0
Frais publi-promotionnels	- 0,1	- 8,5	- 8,7
Frais commerciaux et administratifs	- 0,1	- 12,0	- 10,7
PERTES ET GAINS DE CHANGE	0,2	- 83,9	- 80,6

8.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2024 comme au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

8.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2024, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 7.2.).

Au 30 juin 2024, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 633,4 millions d'euros (note 7.3.). Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

8.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers significatifs comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros

30 juin 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		119,4		119,4
Actions Sanofi	10 633,4			10 633,4
Autres titres	36,6		498,2	534,8
Valeurs mobilières de placement	690,7			690,7
Dépôts à terme	—			—
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	11 360,7	119,4	498,2	11 978,3
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		155,5		155,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	155,5	—	155,5

En millions d'euros

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		330,9		330,9
Actions Sanofi	11 609,9			11 609,9
Autres titres	84,9	—	433,9	518,8
Valeurs mobilières de placement	1 408,0			1 408,0
Dépôts à terme	2 289,4			2 289,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	15 392,2	330,9	433,9	16 157,0
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		177,7		177,7
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	177,7	—	177,7

En millions d'euros

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		177,7		177,7
Actions Sanofi	10 612,1			10 612,1
Autres titres	60,8		457,3	518,1
Valeurs mobilières de placement	624,1			624,1
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	11 297,0	177,7	457,3	11 932,0
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		127,1		127,1
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	127,1	—	127,1

Note 9. Capitaux propres – Résultat par action

9.1. Capital social

Le capital se compose de 534 725 475 actions de 0,20 euro au 30 juin 2024, contre 535 963 087 actions au 30 juin 2023 et 534 725 475 actions au 31 décembre 2023.

9.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2024

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2024 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2024	534 725 475	—	534 725 475
Annulation	—	—	—
Levées d'options et actions gratuites	—	—	—
Rachats d'actions propres	—	—	—
AU 30.06.2024	534 725 475	—	534 725 475

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2024 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2024	—	—	—	—
Annulation	—	—	—	—
Levées options et actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	—	—	—	—
AU 30.06.2024	—	—	—	—

b) Année 2023

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2023 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2023	535 186 562	—	535 186 562
Annulation	- 1 271 632	1 271 632	—
Levées options et actions gratuites	810 545	—	810 545
Rachats d'actions propres	—	- 1 271 632	- 1 271 632
AU 31.12.2023	534 725 475	—	534 725 475

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2023 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2023	—	—	—	—
Annulation	- 1 271 632	—	- 1 271 632	- 503,3
Levées options et actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	1 271 632	—	1 271 632	503,3
AU 31.12.2023	—	—	—	—

9.3. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

9.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	2023
Résultat net – part du groupe	3 655,6	3 359,0	6 184,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	- 3,7	2,8	6,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	0,9	270,5	270,6
Coûts de restructuration	54,8	24,9	88,5
Autres	51,4	23,6	84,1
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 15,5	- 64,2	- 100,7
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	—	—	- 0,2
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	1,1	0,1	- 46,5
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	3 744,6	3 616,6	6 486,6

9.3.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2024	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 655,6	534 740 668	6,84
Actions gratuites		1 647 302	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 655,6	536 387 970	6,82

1 ^{er} semestre 2023	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 359,0	535 499 746	6,27
Actions gratuites		1 636 710	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 359,0	537 136 456	6,25

2023	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	6 184,0	535 428 641	11,55
Actions gratuites		1 592 398	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	6 184,0	537 021 039	11,52

9.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2024	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 744,6	534 740 668	7,00
Actions gratuites		1 647 302	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 744,6	536 387 970	6,98
1 ^{er} semestre 2023	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 616,6	535 499 746	6,75
Actions gratuites		1 636 710	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 616,6	537 136 456	6,73
2023	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	6 486,6	535 428 641	12,11
Actions gratuites		1 592 398	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	6 486,6	537 021 039	12,08

9.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Note 10. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

10.1. Provisions pour risques et charges

10.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Provisions pour risques et charges non courantes	74,6	68,3	68,8
Provisions non courantes ⁽¹⁾	74,6	68,3	68,8
Provisions pour risques et charges courantes	920,0	1 149,4	977,2
Provisions pour restructurations	119,1	96,1	100,3
Provisions pour retour de produits	319,7	391,9	338,2
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	481,2	661,5	538,7
TOTAL	994,6	1 217,7	1 046,0

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 10.2.2.a et b).

10.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2024
Provisions pour restructurations	96,1	100,3	42,7	- 21,5	- 3,3	0,9	119,1
Provisions pour retour de produits	391,9	338,2	243,6	- 232,8	- 32,6	3,4	319,7
Autres provisions pour risques et charges	729,8	607,5	173,6	- 171,3	- 44,8	- 9,2	555,8
TOTAL	1 217,7	1 046,0	459,9	- 425,6	- 80,7	- 4,9	994,6

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	393,9	- 391,0	- 70,9
Autres produits et charges	66,0	- 34,7	- 9,8
Résultat financier	—	—	—

10.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

10.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 659 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 44 millions d'euros.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 et 2019/20 à 2020/21 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 225 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales françaises, indonésiennes et singapouriennes en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

10.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel

portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt qui a été rejeté le 18 octobre 2023.

Cette décision définitive est sans incidence sur le compte de résultat du Groupe et sans impact de trésorerie, le règlement de l'amende étant intervenu en 2015.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

Note 11. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

3

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

David Dupont-Noel

ERNST & YOUNG Audit

Céline Eydiou-Boutté

4

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2024

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 30 juillet 2024,

Par délégation du Directeur Général,

Christophe BABULE

Directeur Général - Administration et Finances



Conception et réalisation

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

CRÉDITS PHOTOS

Couverture : Sølve Sundsbø/Zendaya Coleman/Lancôme.

Retrouvez l'intégralité
du **Document d'Enregistrement Universel 2023**

sur www.loreal-finance.com
ou sur l'application L'Oréal Finance

L'ORÉAL

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL
DE 106 991 179,60 EUROS
632 012 100 R.C.S. PARIS

SIÈGE ADMINISTRATIF :
41, RUE MARTRE
92117 CLICHY CEDEX
TÉL. : 01 47 56 70 00

SIÈGE SOCIAL :
14, RUE ROYALE
75008 PARIS

www.loreal.com
www.loreal-finance.com